

E FOOT 38

Procès Verbal N° 452



SAISON 2019-2020

*Journal officiel
du District de l'Isère de Football*



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES.....	6
COMMISSION F.M.I.....	10
COMMISSION DELEGATIONS.....	12
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ...	13
COMMISSION FEMININES	14
COMMISSION FUTSAL	16
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	18
COMMISSION DES REGLEMENTS	18
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES	22
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	25
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE.....	27
COMMISSION TECHNIQUE.....	28

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE
SECRETARIAT
TRESORIER
APPEL
ARBITRES
DISCIPLINE
TERRAINS
FEMININES
ENTREPRISES-FUTSAL
REGLEMENTS
SPORTIVE
STATUT DE L'ARBITRAGE
TECHNIQUE

04 76 26 87 70
04 76 26 82 90
04 76 26 82 92
04 76 26 87 72
04 76 26 82 94
04 76 26 82 97
04 76 26 82 95
04 76 26 87 73
04 76 26 87 74
04 76 26 82 96
04 76 26 87 71
04 76 26 87 75
04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Célébrer. Récompenser. Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID TOUTES ENERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com



bonne impression
La confiance, ça se mérite
SAMSUNG
BUSINESS



Banque Alimentaire
de l'Isère

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

WEEK-END BÉNÉVOLES À CLAIREFONTAINE

Appel à candidatures

La LFA a le plaisir de valoriser de nouveaux bénévoles en les invitant à un week-end à Clairefontaine les 23-24 novembre 2019

Cette nouvelle opération visant à valoriser de jeunes bénévoles (de moins de 5 ans d'activité) a pour objectif de faire émerger une nouvelle génération en lui faisant découvrir toute la dimension sociale et culturelle du Football. Au programme, des rencontres, des échanges, des ateliers et bien sûr du plaisir.

Seuls quelques bénévoles par District pourront participer à ce bel événement. Si le quota du District de l'Isère est dépassé, un tirage au sort sera effectué.

Le choix des candidatures devra respecter les critères suivants :

- Etre bénévole licencié dirigeant FFF comptant moins de 5 ans d'ancienneté
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'événement

Retour des candidatures au District par mail, **pour le 27 septembre au plus tard** en mentionnant nom-prénom- n° de licence et parcours sportif.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER VŒUX DES CLUBS

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District qui aura lieu le 7 décembre 2019.

et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, voeux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 18 octobre au plus tard**.



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

AUTRES E-MAILS	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-MAILS COMMISSIONS	
APPEL	APPEL@ISERE.FFF.FR
ARBITRES	ARBITRES@ISERE.FFF.FR
DELEGATIONS	DELEGATIONS@ISERE.FFF.FR
DISCIPLINE	DISCIPLINE@ISERE.FFF.FR
FOOT ENTREPRISE	FOOT-ENTREPRISE@ISERE.FFF.FR
FUTSAL	FUTSAL@ISERE.FFF.FR
SPORTIVE	SPORTIVE@ISERE.FFF.FR
TERRAINS	TERRAINS@ISERE.FFF.FR
FEMININES	FEMININES@ISERE.FFF.FR
ETHIQUE ET PREVENTION	ETHIQUE@ISERE.FFF.FR

POUR INFORMATION: SI VOUS UTILISEZ LES ADRESSES E-MAIL DES COMMISSIONS, IL EST INUTILE DE FAIRE UNE COPIE AU DISTRICT. UN TRANSFERT EST FAIT AUTOMATIQUEMENT.

TRESORERIE

FORFAIT JOURNEE
Les 14-15 Septembre 2019
Amende 32 €

VOIRON MOIRANS	FEMA11
ST MARTIN D'HERES	U18D1
SASSENAGE	U13N2
CREYS MORESTEL	U13N2

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE
Du 15 Septembre 2019
Amende 140 €

BOUCHAGE PASSINS	CIS
------------------	-----

NON SAISIE DE RESULTATS SUR FOOTCLUBS
Du 14 Septembre 2019
Amende 11 €

ECHIROLLES	U13N1
RACHAIS	U13N2
PONT DE CLAIX	U13N2



CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 16 SEPTEMBRE 2019

(CLUBS DÉBITEURS DE PLUS DE 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Septembre 2019.

520296 ABBAYE US
 544455 COTE ST ANDRE FC
 536259 ST MAURICE L'EXIL
 560144 FC VIRIEU VALONDRAS
 581454 VOIRON MOIRANS FC
 582106 EYZIN SAINT SORLIN FC

539465 MISTRAL FC
 523821 USVO GRENOBLE
 582776 FC AGNIN
 611524 BELLEDONNE MEYLAN
 760107 VOUREY FOOT

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :
DISCIPLINE : BRIOUA N. – AVETTAND J. – CESSIEU – BOURGOIN ASP – BARBIER K. – CASSO-


PV N° 452 **JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019**

LARD PASSAGEOIS – BOSCH F. – AKSOY E. – DOUSSON T. – DJOUDER M. – COQUILLAUD G.
– AVETTAND NICOUD J. – BOULORD JM – N'AIT DRISS Y. – BOSCH F. – AKSOY E. – ANAR AKDIM
K. – CHOKOR A.

REGLEMENTS : BOURGOIN ASP – BOSS – BAJATIERE – CROLLES – EG2F – VOUREY SP –
VOUREY FOOT – ECHIROLLES – CASSOLARD PASSAGEOIS – BEUREPAIRE – VALLEE DU
GUIERS – ST QUENTIN – AGNIN – USVO.

COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

PRÉSIDENT : METE ORHAN.

SECRÉTARIAT : A. MAREY

PRÉSENT : A. AMARI

COORDONNEES CDA 2019-2020 :

De nombreuses personnes recontactent les anciens membres de la commission des arbitres à tort.
Nous vous transmettons à nouveau ci-dessous le tableau de l'actuelle CDA avec les attributions pour
la saison 2019-2020.

COMMISSION DES ARBITRES

MEMBRES DU BUREAU DE LA C.D.A

	<i>NOM Prénom (Fonction)</i>	<i>Téléphone</i>	<i>MAIL</i>
1	METE Orhan Président de la CDA Responsable organisation des événements CDA	07 83 93 27 86	orhanmete1975@gmail.com
2	MAREY Arnaud Vice-Président délégué Désignations arbitres D1-D2-AA	06 17 14 62 03	designations38@gmail.com

3	SABATINO Joseph Vice-président Responsable rédaction PV, statuts Représentant à la Commission de discipline	06 82 40 62 73	sabatino.joseph@bbox.fr
4	BENZEKRI Mustapha Responsable formation (Cap Ligue et ETDA)	07 51 87 77 49	mustaphabenzekri@gmail.com
5	AMARI Abdelkader Désignations des arbitres D3-D4-D5 et Féminines	06 69 63 82 41	designations38@gmail.com
6	CUSANNO Stéphane Désignations JAD1, séniors J1	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
7	NASRI Riad Adjoint aux désignations JAD2, séniors J2, foot entreprise	06 21 62 45 26	riadnasri.polebatterie38@orange.fr
8	COBAN Hüseyin Désignations futsal, Commission d'appel	06 79 74 75 77	hey38130@msn.com
9	BARENTON Edgar Suivi administratif des arbitres (observations, notes questionnaires...) Désignations des observateurs CDA	07 86 49 43 90	edgar.barenton@gmail.com
10	CHARLES Jacques Secrétariat CDA, enquêtes	06 87 88 47 39	jacques.charles0982@orange.fr
11	SABRI Karim Membre non-arbitre	06 14 99 02 26	ksabri4@laposte.net
12	BOURGEOIS Samuel Technicien		



PV N° 452 **JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019**

RATTRAPAGE DES TESTS PHYSIQUES

UN MARDI SOIR À TULLINS AVANT LE 31 OCTOBRE. PRENDRE CONTACT AVEC A. MAREY POUR CONVENIR D'UNE DATE. AU-DELÀ, RÉTROGRADATION EN CATÉGORIE INFÉRIEURE.

REMERCIEMENTS AU CLUB DE TULLINS POUR LA MISE À DISPOSITION DE SES INSTALLATIONS !

LA CDA REMERCIE ÉGALEMENT LE CLUB DE RIVES POUR LA QUALITÉ DE SON ACCUEIL À L'OCCASION D'UNE SÉANCE DE RATTRAPAGE DE TESTS PHYSIQUES SAMEDI 14/09 À 12H30

TOUT ARBITRE ABSENT À L'AG ET AUX TESTS PHYSIQUES NE SERA PLUS DÉSIGNÉ EN ATTENDANT LE RATTRAPAGE.

INFORMATION SUR LES DÉSIGNATIONS

- LES ARBITRES OFFICIAUT EN D1 ET D2 (R3 POUR LES AAD1) PEUVENT CONTACTER ARNAUD MAREY
- CEUX OFFICIAUT DANS LES AUTRES COMPÉTITIONS MASCULINES ET FÉMININES CONTACTENT KADER AMARI.
- LES JAD1 ET SÉNIORS J1 CONTACTENT STÉPHANE CUSANNO
- LES JAD2, DISTRICT JEUNES STAGIAIRES ET SÉNIORS J2 S'ADRESSENT À RIAD NASRI
- LE FUTSAL EST GÉRÉ PAR HÜSEYIN COBAN
- Le foot entreprise est du ressort de Riad NASRI.

FORMATION INITIALE DE NOUVEAUX ARBITRES

POUR LES INSCRIPTIONS VOIR SITE DU DISTRICT : <https://isere.fff.fr/simple/formation-initiale-arbitrage-octobre-novembre-2019/>

Stage formation arbitrage les 19 et 26 octobre et 2 novembre 2019 au DIF

Liste des candidats inscrits :

NOM	PRÉNOM	CLUB QUI INSCRIT LE CANDIDAT	OBSERVATION
GUFFROY	LUCIE	FC BOURGOIN	DOSSIER COMPLET
YUKSEL	ALAIN	FC ECHIROLLES	DOSSIER INCOMPLET : MANQUENT CERTIFICAT MÉDICAL + PHOTO
VARESANO	CLEMENT	OC EYBENS	DOSSIER COMPLET
HYSENJ	AMIR	BOURG OISANS	DOSSIER COMPLET
PEREZ	THOMAS	BALMES NORD ISERE	DOSSIER COMPLET

ABDOU	LOTFI	VILLENEUVE AJA	DOSSIER INCOMPLET : MANQUE AUTORISATION PARENTALE
EKINCI	DENIS	FC BOURGOIN JALLIEU	DOSSIER COMPLET
HERIVault	ALEXIS	BIZONNES	DOSSIER COMPLET

Courriers divers :

- Absence d'arbitre DOMARIN 2 / VALLEE DU GUIERS 3 D3 poule C le 8/09/2019 : **arbitre suspendu et sanctionné d'un malus si défaut d'explication (en attente de réponse au mail du 16/09)**

- Absence d'arbitre LIERS 2/ VINAY 1 D4 poule C le 8/09/2019 : **l'arbitre a été déplacé en urgence le matin du match.**

- Courrier de l'USVO soulignant la grande qualité de l'arbitrage sur les 2 dernières rencontres.
Remerciements !

Compte Rendu Formation Arbitre Auxiliaire Samedi 31 Août 2019 9H-12H

Lieu : District de l'Isère

Nombre de participants : **32 Arbitres Auxiliaires**

Formateur : Mustapha BENZEKRI BENALLOU

Programme de la formation

- Définition Arbitre Auxiliaire
- Rappel de base sur les lois du jeu
- Nouveau règlement lois du jeu
- Signalisations et placements d'un arbitre
- Jeu de situation Vidéo
- Questions diverses

Remerciements à tous les arbitres présents pour leurs participations actives !

Liste des participants ayant validé la formation Arbitre Auxiliaire Session 2019/2020 :

MM. CAPITAN, BALME, JADZINSKI, JOLIVET, LEBLANC, LAURENT, MOULIN, MAINTENANT, GARCIA, BELHOMME, CHERIGENE, MBAGO, BATTAGLIA, NOYELLE, MERCIER, TACCONNELLI, GRAS, GOTTARDO, CHARDON, COTE, CHAABANE, CLAIR, SANCHEZ, BONNIOT, RUSHITI, DOUBLIER, OTTAVIANO, AMORE, SOULIER, PIVA, CLOT-GODARD, VIVEL

NB : Point sur le statut de l'arbitrage pour les Arbitres Auxiliaires disponible dans les procès-verbaux, rubrique statut de l'arbitrage.
email.

**L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



COMMISSION F.M.I.

RÉUNION COMMISSION DU 17 SEPTEMBRE 2019

Président : M. MALLET

Présents : MM. BOULORD, MONTMAYEUR, M. GIROUD GARAMPON

NOTE DE LA LAURA FOOT INFORMATIQUE

Il faut bloquer les mises à jour sur la tablette

Pour connaître la procédure aller sur le site du district, aller sur document puis FMI, puis bloquer les mises à jour

Nouvelle Version 3.9.0 et rappels importants

Une nouvelle version de la FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.

Vous retrouverez cette nouvelle version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée** VERSION 3.9.0).

Cette version est obligatoire.

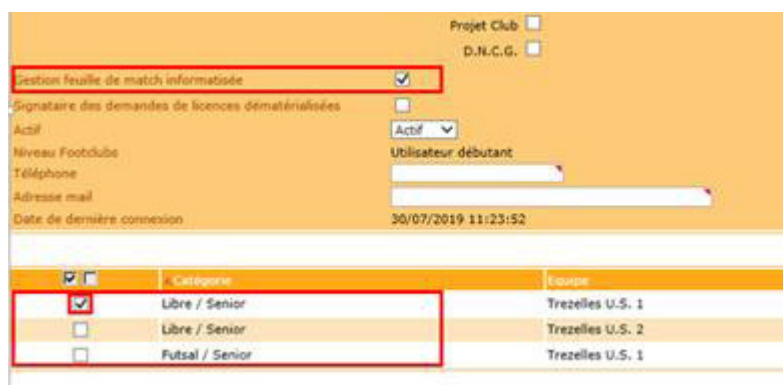
Pourquoi une version 3.9 après la publication récente de la version 3.8 ? Pour une raison très simple, un BUG a été trouvé et la FFF a préféré la republiée avant que les championnats ne recommencent. Concernant la version web <https://fmi.fff.fr>, il n'y a aucun changement la FFF mettra juste le nouveau logo et changera le numéro de version vendredi 6 septembre 2019.

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON Pour les CLUBS

I) GESTION DES UTILISATEURS

Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit reconfigurer le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées). **ATTENTION LE PARAMETRAGE DE LA SAISON PRECEDANTE A ETE EFFACE**

- **Bien cocher l'équipe et uniquement l'équipe pour laquelle l'utilisateur aura la gestion des feuilles de matchs et ne pas oublier de valider.**



<input type="checkbox"/>	Catégorie	Equipe
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Trezelles U.S. 1
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Trezelles U.S. 2
<input type="checkbox"/>	Futsal / Senior	Trezelles U.S. 1

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J-3 (par exemple le jeudi pour le dimanche) :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

ATTENTION :

L'équipe recevante est en charge de la FMI à cest la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

II) PREPARATION DES EQUIPES BONNES PRATIQUES

⇒ L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir 21H au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir 21H au plus tard

III) RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH

⇒ UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles ne doivent être réalisées que sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**
- Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

IMPORTANT : Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00



COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06.33.54.57.25

MEMBRES : MM. HESNI MOHAMMED, BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

La Commission présente ses très sincères condoléances à Nicolas Durand, délégué du district suite au décès de sa maman.

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : l'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2018-2019.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club.

Plénière des Délégués :

La plénière des Délégués aura lieu le **Vendredi 20 Septembre 2019** à 19H salle Pierre Dubois au siège du district de l'Isère à Sassenage. La présence de tous les délégués est souhaitée.

DESIGNATIONS :

Samedi 21 Septembre 2019

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U20	NIVOLAS	SAINT MARTIN D HERES	NAVARRO Sébastien	Frais aux 2 Clubs

Dimanche 22 Septembre 2019

<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
<i>D1 Poule A</i>	<i>SAINT MAURICE L'EXIL</i>	<i>NIVOLAS</i>	<i>BOULORD Jean Marc</i>	Caisse de Péréquation
<i>D1 Poule B</i>	<i>JARRIE CHAMP</i>	<i>ECHIROLLES 3</i>	<i>DUTCKOWSKI Yohan</i>	Caisse de Péréquation
<i>D2 Poule A</i>	<i>SASSENAGE 2</i>	<i>GRESIVAUDAN</i>	<i>CICERON Fabien</i>	Caisse de Péréquation
<i>D2 Poule B</i>	<i>VOREPPE</i>	<i>O VILLEFONTAINE</i>	<i>AVETTAND NICOUD julien</i>	Caisse de Péréquation
<i>D2 Poule B</i>	<i>TUNISIENS SMH</i>	<i>FORMAFOOT</i>	<i>HUGO Daniel</i>	Caisse de Péréquation
<i>D2 Poule C</i>	<i>SAINT CASSIEN</i>	<i>LES AVENIERES</i>	<i>BENZEGHIBA Tofik</i>	Caisse de Péréquation
<i>D2 Poule C</i>	<i>ISLE D'ABEAU FC</i>	<i>NORD DAUPHINE OL 2</i>	<i>DURAND Nicolas</i>	Caisse de Péréquation
<i>D3 Poule A</i>	<i>CHAMPAGNIER FC</i>	<i>ST PAUL DE VARCES US</i>	<i>MALLET Marc</i>	Caisse de Péréquation
<i>D4 Poule D</i>	<i>BATIE MON-TGASCON</i>	<i>BOURBRE</i>	<i>BOUZIT Nassim</i>	Caisse de Péréquation
<i>D4 Poule A</i>	<i>RO CLAIX US 2</i>	<i>ST GEORGES DE COMMIERS</i>	<i>GUEDOUAR RIDHA</i>	Frais au Club de ST GEORGES DE COMMIERS

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION COMMISSION DU 17 SEPTEMBRE 2019

Président : M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, JP BERT, H. GIROUD GARAMPON

REUNION DE CONCERTATION

La commission éthique et prévention recevra le Mardi 01 Octobre à 19h15 les clubs de NIVOLAS et de SASSENAGE pour préparer le match du Samedi 05 Octobre 2019 en U20

RECIDIVE CLUBS

Courrier de Voreppe sur l'article 62.2 .3 sur la récidive club
Une réponse par mail vous est faite ce jour



DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Liste validée : Miribel ; St Joseph de Rivière ; Asieg ; Beauvoir Royas ; Sud Isère ; Seyssins ; Bizannes ; Lauzes ; St Paul de Varcès ; Biliou. Thodure ; Oyeu ; Tullins ; Fontaine ; La Murette ; Saint Antoine

Liste non validée : Velanne ; Eyzin St Sorlin ; Flachères ; VerSau ; Voiron-Moirans ; ND de Mesage ; UNIFOOT ; Ruy Montceau ; Chabons

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 17 / 09 / 2019

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

COURRIER : REVENTIN, ISLE D'ABEAU, MOIRANS FC, GUC F F, GRESIVAUDAN, CROLLES, ST PIERRE SPORT, LCA FOOT, FOUR, VOIRON / MOIRANS, DISTRICT DE SAVOIE, VOUREY SPORT, ST CASSIEN

RAPPEL : Toute demande faite par un autre moyen que la boite mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boite mail de la commission féminine **Et non la sportive**

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire



DEROGATION

La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral

U 18

Les catégories d'âge parues sur le site du district ne concernent que les U 18 à 11

L'article 5 précise :

Pour les U 18 jouant à 8, dans cette catégorie, il est toujours possible de faire jouer des U14, U15, U16, U17 et U18

NOUVEAUTE

Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G

SENIORS A 11

D2

Suite au forfait tardif d'un club, la commission féminines a dû modifier le calendrier initial.

Nous sommes revenus à une poule de 10

Le calendrier est disponible dès à présent sur le site

SENIORS A 8

Suite au nombre important de manque de licences dans certains clubs, la commission féminines a décidé de ne faire jouer que les clubs ayant des licences suffisantes pour commencer le championnat.

DES LORS que les licences seront validées, les **n° de grilles seront réactualisés**

Tout match non joué sera considéré comme perdu

1^e phase début le 29 septembre : 6 poules en matchs aller

2 phase en matchs aller / retour

Les calendriers sont disponibles dès à présent sur le site

U18 A 8

Le championnat débutera le 29 septembre

Poule A

PAYS D'ALLEVARD, CROLLES, GRESIVAUDAN, RACHAIS 1, TOUVET / TERRASSE, ABBAYE

Poule B

RACHAIS 2, SEYSSINS, 4 MONTAGNES, GUC FF, ECHIROLLES, EYBENS

Poule C

VOUREY, LCA FOOT 38, BREZINS, LE PONT DE BEAUVOISIN, CORBELIN, VER SAU

Poule D

CREYS MORESTEL, VEZERONCE HUERT, ESTRABLIN, ST SIMEON DE BRESSIEUX, VAREZE

Le calendrier paraîtra en fin de semaine

U15

Date limite : 16 septembre

Début de championnat le 5 octobre

Equipes engagées

CHARVIEU, CORBELIN, CROLLES, ECHIROLLES, NIVOLET 1, AC N D, GR. NIVOLAS, TOUR ST CLAIR, GUC FF, ISLE D'ABEAU, PAYS D'ALLEVARD, SUD ISERE, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT, PONTCHARRA

Les clubs ayant oublié de valider leur engagement sont priés de le faire rapidement.

[Prévision de poules](#)

Poule A

CROLLES, ECHIROLLES, NIVOLET, G U C F F, PAYS D'ALLEVARD, SUD ISERE, PONTCHARRA

Poule B

CHARVIEU, CORBELIN, A C N D, GR. NIVOLAS / TOUR ST CLAIR, ISLE D'ABEAU, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT

Le Président

J. Issartel

06 34 87 23 55

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

Présents : LOUIS J. - CARRETERO C. - GELMO B.

Excusée : M.J MUFFAT-JOLY

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

Nuxerete Fs 38 : Lu et noté.
Pays Voironnais : Lu et noté.

INFO :

COUPE NATIONALE FUTSAL :

1° tour le 28/09/2019 :

RC Virieu Futsal (D1) / Futsal Bourget United (R2).
L'Arbre de Vie (D1) / Espoir Futsal 38 (R2).
Pays Voironnais (D1) / Futsal des Géants (R2).
Nuxerete Fs38 (D1) / RCA Futsal (R2).



Pensez à vous inscrire pour la Coupe Départementale Futsal avant le 30/09/2019 auprès du DIF.

Championnat D1 :

Equipes engagées :

Pays Voironnais Futsal 1 ; Futsal O Rivois ; Futsal Picasso 1 ; JOGA 2 ; L'Arbre de Vie 1 ; Nuxerete Fs 38 1 ; Vie et Partage 2 et RC Virieu Futsal 1.

Reprise du championnat Semaine 40 (du 30/09 au 06/10).

Envoyez vos créneaux (jours et horaires des rencontres) et coordonnées du responsable d'équipe par Mail au DIF afin de renseigner le calendrier sur le site du district avant le 23/09/2019.

Championnat D2 :

Equipes engagées :

Crolles Fc3 ; Espoir Futsal 2 ; Fontaine As1 ; Mistral Grenoble1 ; Nuxerete Fs 38 2 ; RCA Futsal 2 et Futsal des Géants 2 ; Futsal Picasso 2.

Reprise du championnat Semaine 40 (du 30/09 au 06/10).

Envoyez vos créneaux (jours et horaires des rencontres) et coordonnées du responsable d'équipe par Mail au DIF afin de renseigner le calendrier sur le site du district avant le 23/09/2019.



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

REUNION D'AVANT SAISON

Le compte-rendu de la réunion du mardi 17/09/2019 paraîtra dans le prochain PV.

Début des compétitions : **lundi 07/10/2019.**

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

Présent(e)s : M. BOULORD, Mme BLANC MM BONO. ROBIN. REPELLIN. GALLIN

Absents excusés : MM. PINEAU, HUGOT

Tableau pour les compétitions du district de l'Isère Année 2019-2020

Licenciés(ées)	COMPETITIONS DANS LAQUELLE IL OU ELLE PEUT JOUER											
	U8-U9	U10/U11	U13	U13 F	U15	U15 F	U18	U18F à 8	U18F	U20	Seniors	Seniors F
Equipe U10 F	OUI											
U10 et U10 F		OUI										
Equipe U11 F	OUI											
U11 et U11F		OUI	OUI*									
U12			OUI									
U12F		OUI	OUI	OUI		OUI*						
Equipe U12-U13 F		OUI										
U13			OUI		OUI*							
U13 F			OUI	OUI		OUI						
U14					OUI							
U14 F			OUI	OUI	OUI	OUI		OUI				
U15					OUI							
U15 F				OUI	OUI	OUI		OUI	OUI*			
Equipe U15 F			OUI		OUI							
U16							OUI					
U16 F					OUI			OUI	OUI			OUI*
U17							OUI			OUI**	OUI**	
U17 F								OUI	OUI			OUI*
U18							OUI			OUI	OUI	
U18 F								OUI	OUI			OUI
U19										OUI	OUI	
U19 F												OUI
U20										OUI	OUI	

OUI* : 3 joueurs (euses) au maximum
OUI** : surclassement - médecin fédéral

COURRIERS

US CASSOLARD PASAGEOIS : Votre mail du 14-09 : Le dossier a été transmis en temps voulu à la Commission des Arbitres.

FOOTBALL CLUB AGNIN : Merci de nous faire parvenir le document adéquat pour les ententes afin que nous puissions les enregistrer.

US BEAUREPAIRE : Les U17 peuvent jouer en SENIORS avec surclassement suivant tableau ci-dessus. Vous avez deux médecins sur BOURGOIN : Docteur Yawo ALANGUE et le Docteur Jean-Jacques ALLAGNAT

BALBINS ORNACIEUX SEMONS : Il vous est impossible de faire une entente comme vous la concevez. Une entente se fait sur catégorie entière. (Votre équipe 1 joue en D3).

DECISIONS

001 : PIERRE CHATEL / TURCS DE GRENOBLE - D 4 – POULE B - Match du 08/09/2019

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant ce qui suit :

- Le courrier du club de PIERRE CHATEL
- Le courrier du club des TURCS DE GRENOBLE
- Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre

Par ces motifs, la CR donne match perdu par pénalité aux deux clubs :

PIERRE CHATEL : (moins un (-1) point, zéro (0) but)

TURCS de GRENOBLE : (moins un (-1) point, zéro (0) but)

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

ENTENTES

Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE

2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Liges Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).

Le Comité de Direction de la LAuRAFoot fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces "Ententes".

La demande est adressée au District concerné et doit comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. **Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.**

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.



N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
U18				
1.18	ARTAS-CHARANTON-NAY	BEAUVOIR ROYAS		ARTAS-CHARANTON-NAY
2.18	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
3.18	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
4.18	C.A. GONCELIN	A.S GRESIVAUDAN		C.A. GONCELIN
5.18	A.S CESSIEU	SEREZIN DE LA TOUR		A.S. CESSIEU
6.18	O. COMMELLE	F.C. LIERS	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE
7-18	US CASSOLARD	F.C. VIRIEU VALON-DRAS		US CASSOLARD
8-18	F.C. VAREZE	F.C. COLLINES		F.C. VAREZE
9-18	US BEAUREPAIRE	US THODURE		US BEAUREPAIRE

U15				
1.15	ARTAS-CHARANTON-NAY	BEAUVOIR ROYAS		ARTAS-CHARANTON-NAY
2.15	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
3.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
4.15	F.C BREZINS	E.S. IZEAUX		E.S. IZEAUX
5.15	ST CHABONS	A.S OYEU		A.S OYEU
6.15	A.S CESSIEU	SEREZIN DE LA TOUR		A.S. CESSIEU
7.15	O. COMMELLE	F.C. LIERS	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE
8.15	A.S GRESIVAUDAN	C.A GONCELIN		A.S. GRESIVAUDAN
9-15	US CASSOLARD	F.C. VIRIEU VALON-DRAS		US CASSOLARD
10-15	US BEAUREPAIRE	US THODURE		US BEAUREPAIRE

U13				
1.13	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTON-NAY		BEAUVOIR ROYAS
2.13	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
3.13	A.S CESSIEU	SEREZIN DE LA TOUR		A.S. CESSIEU
4.13	O. COMMELLE	C.S. FARAMANS		C.S. FARAMANS
5.13	F.C VIRIEU-VALON-DRAS	CASSOLARD PASSA-GEOIS		F.C VIRIEU-VALON-DRAS

6-13	UNIFOOT	C.S FOUR		UNIFOOT
7-13	US BATIE DIVISIN	F.C. VELANNE		US BATIE DIVISIN
8-13	FORMAFOOT BIEVRE VAL-LOIRE	UNION SPORTIVE THO-DURE		FORMAFOOT BIEVRE VAL-LOIRE
9-13	ASF BROURBRE	LA BATIE MONTGASCON		LA BATIE MONTGASCON

U11-U10

1-11	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E. FOOT ETANGS
2-11	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
3-11	C.A. GONCELIN	1, 2, 3, BOUGE		C.A. GONCELIN
4-11	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE	UNION SPORTIVE THO-DURE		FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
5-11	ASF BOURBRE	LA BATIE MONTGASCON		ASF BOURBRE
6-11	F.C. VAREZE	F.C. COLLINES		F.C. VAREZE

U15 F

1-15F	F.C. CROLLES BERNIN	E G 2 F		F.C. CROLLES BERNIN
-------	---------------------	---------	--	---------------------

U18 F

1.18.F	L.C.A. FOOT 38	E.S. IZEAUX		L.C.A. FOOT 38
2-18F	F.C. CROLLES BERNIN	E G 2 F		F.C. CROLLES BERNIN

FEMININES à 8 SENIORS

1.SF8	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C. LAUZES
2.SF8	UNIFOOT	C.S. FOUR		C.S. FOUR

FEMININES SENIORS

1.SF	L.C.A. FOOT 38	E.S. IZEAUX		L.C.A. FOOT 38
2 SF	VOUREY SPORTS	VOUREY FOOT		VOUREY SPORTS

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 16 SEPTEMBRE 2019 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser



définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Septembre 2019.

520296 ABBAYE US
523821 USVO GRENOBLE
536259 ST MAURICE L'EXIL
539465 MISTRAL FC
544455 COTE ST ANDRE FC
560144 FC VIRIEU VALONDRAS
581454 VOIRON MOIRANS FC
582106 EYZIN SAINT SORLIN FC
582776 FC AGNIN
611524 BELLEDONNE MEYLAN
760107 VOUREY FOOT

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE
Aline BLANC

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2019

Présent(é)s : A. Brault / L. Mazzoleni / G. Bouat / D. Marchal / B. Buosi C. Maugiron / A. Remli

Excusé : D. Guillard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U11

La composition des plateaux, ainsi que les calendriers devraient être communiqués en fin de semaine et début de semaine prochaine.

U13

U13 Niveau 3 : Le calendrier est consultable sur le site ce jeudi

CHAMPIONNAT U13

Dans le cadre de la réforme des championnats de jeunes, la LAuRAFoot a créé une compétition nommée Critérium U13. Notre district aura 8 participants à ce critérium. Il était donc nécessaire de déterminer les critères pour désigner ces 8 équipes.

Sachant que ce critérium se fait sur invitation, il n'y a pas d'obligation à y participer.

Le comité directeur du district, après débat a retenu les critères suivants :

Critères obligatoires :

- 1- Equipe qualifiée à l'issue du brassage niveau 1 pour la D1 de la seconde phase
- 2- Les groupements sont autorisés mais pas les ententes
- 3- Le club doit avoir au moins une équipe réserve dans cette catégorie
- 4- Le club ne doit pas avoir de mesures disciplinaires

Critères facultatifs (par ordre de priorité) :

- 1- Educateur titulaire du CFF2
- 2- Educateur en démarche de formation et certification CFF2
- 3- Club labélisé ou en démarche de labélisation dans la saison
- 4- Club ayant des équipes de jeunes dans les championnats de ligue

En cas d'égalité le départage se fera à l'appréciation de la commission.

Responsable Daniel GUILLARD, tel : 06 87 34 22 88

U15 A 8

Le constat de la situation actuelle ne permet pas à ce jour d'organiser un championnat avec seulement 6 équipes inscrites. De ce fait un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion de la commission

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U15 A 11

Coupe Isère : La date de validation des pré-engagements est prolongée jusqu'au 23 septembre 2019

D 3 : Poule E : Inactivité du club du VER SAU dans cette catégorie forfait général après parution des calendriers

Poule H : Mettre CASSOLARD PASSAGEOIS 2 à la place de l'exempt.

CASSOLARD PASSAGEOIS 2 / LCA 2 se joue samedi 21 septembre 2019

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U18

Courriers Clubs : US Chatte, FC Vallée Bleue, US Gières, Villeneuve, Seyssinet, US Reventin,
Gp FURE ISERE, FC Vallée d'Hien, FC St Quentin, US Beaurepaire

Merci à tous les clubs de faire la programmation de vos horaires de matchs sur footclubs.

Chatte : En inactivité pour la saison 2019/2020

FC Vallée Bleue : Nous ne pouvons reporter votre match du 28/09 pas de date disponible avant la dernière journée

US Gières : La commission ne peut pas revenir en arrière sur une décision déjà prise, le match reste programmé au 21/09/19 à 15h30 Match D3 Poule B Gières 3 / Villeneuve avec accord des règlements

Seyssinet : Reprogrammation faite avec accord des règlements

Reventin : Votre demande pour jouer le dimanche à 10h00 doit être faite auprès des clubs adverses par foot-club dans les délais impartis et nécessite donc automatiquement leur accord

FC St Quentin : le règlement ne permet pas de faire jouer un U15 en U18 même avec un double sur classement

US Beaurepaire : une réponse vous sera donnée par mail

D3 Poule D : Match du 14/09/19 Quatre Montagnes / Gr FURE Isère forfait du Gr FURE Isère

D3 Poule J : Match du 14/09/19 Vallée de l'Hien 2 / Varèze Forfait de Vallée de l'Hien 2

Responsable B. BUOSI tel : 06.74.25.85.94

U20

Merci à tous les clubs de faire la programmation de vos horaires de matchs sur footclubs.

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

SENIORS

Reports :

Suite à la qualification de 5 équipes de notre district au 4^o tour de la Coupe de France, les rencontres suivantes sont reportées au dimanche 27 octobre :

D1 A : Seyssins / Tour St Clair 2



D2 C : O. Nord Dauphiné 2 / Reventin
Charvieu 3 / Dolomieu

Tignieu / Collines

Rives / St Cassien

Courrier de Touvet Terrasse : Il n'est pas possible de donner satisfaction à votre demande.

VETERANS

COURRIERS CLUBS : BALBINS ORNACIEUX SEMONS / VOREPPE.

Responsable : Amar REMLI, tel : 06.28.32.60.35

Le Président
L. Mazzoleni

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 27 septembre 2019 au dimanche
29 septembre 2019

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 28 septembre 2019

Journée d'accueil U8/U9

FC2A de 10h30 à 14h00

Match seniors D2

FC2A/US SASSENAGE 2 à 19h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N1 FC2A/OC EYBENS à 11h00

Match U15 D3

FC2A 2/FC ST MARTIN D'HERES 2 à 13h30

Match U15 D1

FC2A/FC VALLEE DU GUIERS à 16h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N1

AJAT VILLENEUVE/FC ECHIROLLES à
13h30



Match U15 D3
AJAT VILLENEUVE/FC MISTRAL à 15h30

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N2
FC MISTRAL 2/FC ST MARTIN D'URIAGE
à 13h30

Match U13 N1
FC MISTRAL/OC EYBENS 2 à 13h30

Match U15 D3
FC MISTRAL 2/CLAIX FOOT 2 à 15h30

dimanche 29 septembre 2019

Match Féminines D1
FC MISTRAL/FC BOURGOIN à 13h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TER- RAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

samedi 28 septembre 2019

Match U18 D1
USVO/FC2A à 14h00

Match U18 D3
AJAT VILLENEUVE/FC PONT DE CLAIX à
16h00

dimanche 29 septembre 2019

Match Féminines R2
GF38 3/FC BORD DE SAONE à 15h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOT- BALL (SYNTH.)

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N1 GF38/ES MANIVAL 2 à
13h30

Match U13 N1 GF38 2/ES MANIVAL à
13h30

Match U18 R1
GF38/BOURGOIN JALLIEU à 16h00
Match Féminines R1
GF38 2/CHAZAY AZERGUES à 19h00

dimanche 29 septembre 2019

Match U16 R2
GF38 2/O. ST GENIS LAVAL à 12h00
Match Féminines U19 Nat.
GF38/O. LYONNAIS à 15h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N2
USVO 2/AJAT VILLENEUVE 2 à 13h30

Match U13 N1
USVO/FC SUD ISERE à 13h30

Match U15 D2
USVO/FC EYBENS 3 à 15h30

Match U18 D3
USVO 2/FC2A 2 à 17h30

dimanche 29 septembre 2019

Match seniors D5
USVO 2/SUSVILLE MATHEYSINE 2 à
13h00

Match seniors D4
USVO/AS GRESIVAUDAN 2 à 15h00

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

Présents : Mr. H. GIROUD-GARAMPON, F. NARDIN, J. DA CUNHA VELOSO.

Excusés : O. METE, C. FARRAT, D. FRANZIN, J. SABATINO.

LISTE DES ARBITRES NON A JOUR AU 17/09/2019

ARBITRE	CLUBS	Demande de licence Faite	Dossier médical Enregistré	Dossier médical incomplet
BEN FREDJ Rouchdi	Joga Futsal	OUI	OUI	X
BUI VIET LINH Richard	Us La Batie Divisin	OUI	OUI	X
GHARBI Aymen	Am Tunisien St M D'hères	OUI	OUI	X
LACHRAF Aadil	As Susville Matheysine	OUI	OUI	X
QUIAN FERRERO Romain	Ac Seyssinet	OUI	OUI	X
TEL BOIMA Maceo	GF 38	OUI	OUI	X
TOFFA Johann	GF 38	OUI	OUI	X

ABBOU Karim	Aja Villeneuve	OUI	NON	
DUGUA Tristan	Fc Eyzin -St Sorlin	OUI	NON	
EL BOUROUMI Othman	Mos 3R	OUI	NON	
GARNIER Evann	Fc Tour St Clair	OUI	NON	
GHAFIRI Abdelhak	Fc L'Isle D'Abeau	OUI	NON	
GUAGENTI Joseph	Asieg	OUI	NON	
GUFFROY Paul	As Cessieu	OUI	NON	
HAMOU Ahmed	Us Jarrie Champ	OUI	NON	
MARGARON Maud	Fc La Cote St André	OUI	NON	
MANY Wilfrid	Fc Tour St Clair	OUI	NON	
PASCAUD Ludovic	ASF Portugais Bourgoin	OUI	NON	
ROMANGIN Pierre	Cs Miribel	OUI	NON	
SENOUSSI Tahar	Fc Vallée De La Gresse	OUI	NON	
SOUDANI Youri	Fc Tour St Clair	OUI	NON	
VAL Nicolas	Fc Balme Nord Isère	OUI	NON	



DOURMANE Fateh	?	NON	OUI	
PUGNOT Pierre-Nicolas	Oc Eybens	NON	OUI	
MILED Maissa	Fc L'Isle D'Abeau	NON	OUI	
CECEN Mehmethan	Fc Turcs Verpilliere	NON	NON	
PILLITTERI Kevin	Fc Echirolles	NON	NON	
SOM NDOUM Isaac	Fc Echirolles	NON	NON	
TRAORE Mamadou	Fc Echirolles	NON	NON	

Le Président
H. GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
F. NARDIN

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

FORMATION CFF3 7-8 ET 14-15 OCTOBRE 2019
SASSENAGE

Session complète

Liste des inscrits

NOM PRÉNOM	CLUB
AHANGA TSHENGE	A. S. PONTCHARRA
AZIZI MOHAMED	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BAKHALK MEHDI	O.C. D EYBENS
BENABOURA HAVID	C.S. VOREPPE
BIESSY MATHIEU	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
BLANCHET SEBASTIEN	F.C. DE BILIEU
BOUHAZAMA KAMAL	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BUISSON EMANUEL	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CAM METIN	A.S.F. PORTUGAIS
DEBOULLE SERGE	A.S.F. PORTUGAIS
DONOSO CLAUDIO	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
DONOSO MARCELO	O.C. D EYBENS

EHRET ALEXANDRE	CVL 38 FOOTBALL CLUB
GAYET JOHANN	A. S. DE DOMARIN
GERVASONI JEAN FRANCOIS	F.C. DES QUATRE MONTAGNES
GHARBI AYMEN	GRENOBLE FOOT 38
IMOUNGA LOUIS	A. S. PONTCHARRA
LA ROCCA HUGO	ENT.S. DU RACHAIS
MECHATI FAROUK	MISTRAL F.C. GRENOBLE
MENDEZ MATTHIEU	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
MERLIN AXEL	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
MERMOZ THIERRY	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
PULEIO GILLES	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
STRAPPAZZON GREGORY	F.C. SUD ISERE
SYLLA MOHAMED	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
TRIEPIER CLEMENT	VALLEE DU GUIERS F.C.
VALADA CHRISTOPHE	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
VANDAELE LAURENT	F.C. VAREZE
VARELAS MICHAEL	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
VARGAS CEDRIC	U. S. BEAUVOIR ROYAS
VIVACQUA LUCIE	CLAIX F.
ZOUGAGH FARID	NOYAREY F.C.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

INFO

Les sessions de formations et les certifications jusqu'à MARS 2020 sont ouvertes, pensez à vous inscrire dès à présent

Important : Ne sont acceptés que 3 candidats du même club par formation

PLANNING DES FORMATIONS D'EDUCATEURS / EDUCATRICES 2019 - 2020

Mois	Formation	Dates	Lieu
AOÛT/SEP-TEMBRE	CFF1 (discontinu)	29 - 30 Aout 2019 5 - 6 Septembre 2019	Cour et Buis
OCTOBRE	CFF3 (discontinu)	7 - 8 et 14 - 15 Octobre 2019	SASSENAGE
	MODULE U9	21 - 22 Octobre 2019	
	MODULE U11	23 - 24 Octobre 2019	
NOVEMBRE	Certification CFF3 (18-19)	07-nov-19	CHATTE
	MODULE U7	09-nov-19	
	Certification CFF4 (18-19)	15-nov-19	SASSENAGE
DÉCEMBRE	CFF4 (projet associatif)	28 - 29 Novembre 2019	
	CFF2 (discontinu)	2-3 et 5-6 Décembre 2019	
	Certification CFF1	04-déc-19	
JANVIER	Certification CFF1	11 Decembre 2019	
FÉVRIER	CFF4 (sportif/ éducatif)	23 - 24 Janvier 2020	
	certification CFF3	19-févr-20	
MARS	CFF1	24-25-26-27 Février 2020	
	MODULE U9	19 - 20 Mars 2020	VALLEE DE L'HIEN
AVRIL	MODULE U11	26 - 27 Mars 2020	VALLEE DE L'HIEN
	Certification CFF2	8 Avril 2020	
	CFF2	14-15 et 16-17 Avril 2020	GRENOBLE
MAI	MODULE U9 Mineurs	20 - 21 Avril 2020	
JUIN	Certification CFF1	27 Mai 2020	
	Certification CFF1	10 Juin 2020	
	Certification CFF2	24 Juin 2020	
<i>Renseignements Techniques : Thomas BARTOLINI - CTD</i>			
<i>Renseignements Administratifs : District de l'Isère de Football - Pôle Formations</i>			

FORMATIONS NOUVEAUTES 2019-2020

Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
<p>1^{ère} inscription : automatique par le District suite à la formation initiale</p>	<p>1^{ère} inscription : en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification</p> <p>Maximum : 3 éducateurs par club</p> <p>Retour rapport stage : J-10</p>
<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District</p>	<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification</p> <p>Maximum : 3 éducateurs par club</p> <p>Retour rapport stage : J-10</p>

